



Pour nous joindre : Secrétariat 02 31 31 67 64
10h à 17h du lundi au vendredi
contact@equitcomportementale.com

COURS DE VOLTIGE ET ARTS DU SPECTACLE À partir de 5 ans

Nos RENDEZ - VOUS :

Pendant la période scolaire,

- Tous les mercredis de 14h à 16h
- Tous les samedis de 9h à 11h

Nous accueillons les enfants à partir de 5 ans et les ados jusqu'à 18 ans, pour découvrir la voltige et les arts du spectacle !

TARIFS :

1 trimestre de 1 cours par semaine (11 cours de 2 heures) = **230 €**

1 trimestre de 2 cours par semaine (22 cours de 2 heures) = **437 €**

1 carte de 10 cours, valable 1 an = **280 €**

ACTIVITÉS PROPOSÉES :

À Firfol, les enfants apprennent la motricité et les mouvements pour devenir bon cavalier, les soins des poneys et chevaux, mais aussi à évoluer dans l'échange et la bienveillance !

LE PROGRAMME, EN ROTATION SUR 2 HEURES

- Eveil musculaire sur le sol ou sur le trampoline,
- Cheval d'Arçon,
- Voltige équestre sur nos chevaux de voltige (1 poney ou cheval par enfant),
- Découverte des arts du cirque (jonglage, bolas, tissus aérien, comédie, danse),
- Soins des poneys / chevaux.

PS : À la fin de chaque trimestre, les enfants préparent un spectacle, qu'ils présenteront devant leur famille !

LE RÔLE DES PARENTS

Nous accueillons avec plaisir les parents souhaitant s'investir en participant aux activités. La dernière séance de chaque trimestre est une séance dédiée « parent/enfant ».

LISTE DE MATÉRIEL À EMPORTER :

- Casque d'équitation aux normes,
- Une paire de basket ou chaussons de gym,
- Une paire de boots,
- Vêtements adaptés (blouson chaud en hiver),
- Des carottes pour mon poney !





Pour nous joindre :
02 31 31 67 64
10h à 17h du lundi au vendredi
contact@equitcomportementale.com
N° d'urgence (Direction) : 06 83 57 69 84

FICHE D'INSCRIPTION COURS VOLTIGE

Comment avez-vous connu Firfol ?

RENSEIGNEMENTS :

Nom et Prénom de l'enfant : Date de naissance : Âge :

Nom et Prénom du (des) parent(s) :

Adresse Postale :

Tél Maison : Mobile : Adresse mail :

Niveau équestre :

Inscription pour le : mercredi après-midi samedi matin les deux

VOTRE COMMANDE

Cours au trimestre (1 cours par semaine) 230€

Cours au trimestre (2 cours par semaine) 437€

Carte de 10 cours (valable 1 an) 280€

Options en supplément :

[Licence Fédérale annuelle](#) 29 € mineur, 40 € majeur

TOTAL

PS : En cas d'absence, sur un forfait, uniquement si décommandé 48h à l'avance = possibilité de récupérer une séance lors des vacances scolaires, 1 fois dans le trimestre.

VOTRE RÈGLEMENT

Par chèque à l'ordre de AEC Par virement Par CB En espèces Par chèque ANCV

Pour les virements, merci d'indiquer le nom du stagiaire et la date du stage.

ACADÉMIE D'ENSEIGNEMENT COMPORTEMENTAL : IBAN : FR76 1732 8844 0068 9955 0265 903 - BIC : SWNBFR22

DOSSIER À CONSTITUER

A nous faire parvenir : par courrier ou par mail (documents scannés ou photos BONNE QUALITÉ GRAND FORMAT LISIBLE)

- Fiche sanitaire remplie et signée
- Autorisation parentale remplie et signée
- N° de la Licence FFE : N°.....

FAIT À..... LE (DATE).....

« Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente (au dos) »

Signature des parents :





CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES AEC FIRFOL

● **NOS PRIX COMPRENNENT :** Les cours d'équitation comportementale, les activités équestres, les encadrements en extérieur, les frais de dossier et d'inscription, l'hébergement et les repas.

● **NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS :**

● La licence fédérale (obligatoire si vous n'avez pas de RC et multirisques activité équestres) : coût 29 € (-18 ans), 40 € (+18 ans). Vous pourrez la commander auprès de nous (chèque à l'ordre de AEC, virement, CB par tel, chèque ANCV, ou espèces).

● Les frais personnels et privés (facultatifs).

● L'équipement du cavalier (prévoir d'emmener un casque de protection aux normes NF E.N.1384)

● **LE PORT DU CASQUE :** Est obligatoire pour toutes les activités à cheval ou avec les chevaux (soins, travail à pied, etc...).

● **AIDES FINANCIÈRES :** Nos stages sont tous agréés Jeunesse et Sport. Certains Comités d'Entreprise et Administrations participent financièrement à leur prise en charge (Chèques Vacances par exemple) ; (nous fournissons les attestations sur simple demande).

● **INSCRIPTION ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT :** Remplir la fiche d'inscription ci-après d'une manière complète et lisible et nous l'adresser accompagnée de votre règlement d'arrhes de 50 %, les arrhes sont encaissables à réception, le versement du solde doit se faire un mois avant la date du stage.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons :

● un plan pour vous rendre à « L'Académie d'Enseignement Comportemental » à Firfol, les horaires de rendez-vous,

● les modalités pour régler votre solde, un questionnaire médical (pour les mineurs).

● la liste des affaires à apporter, et tous les détails afin de faciliter votre stage, celui de votre enfant.

L'inscription à l'un des stages implique l'acceptation des conditions générales de vente et l'acceptation du paiement du montant total du prix du stage. Toute réservation confirmée entraîne obligatoirement une facture due, du prix total du stage. La réception des arrhes n'implique pas l'acceptation de la réservation. La réservation vous est confirmée dans la mesure des places disponibles.

L'Académie d'Enseignement Comportemental se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre minimum de participants n'est pas atteint ou en cas de force majeure. En aucun cas ces annulations ne pourront donner lieu à un versement de dommages et intérêts.

● **ASSURANCE GARANTIE REPORT DU STAGE ACCIDENTS INTERRUPTION DE STAGE :**

Vous pouvez souscrire une assurance report de stage pour un montant de 22 €. Sans cette assurance, aucun report ne pourra être accordé, quelle qu'en soit la cause.

À la confirmation de votre inscription, une facture du solde vous sera adressée et le montant total du stage sera dû.

Si vous avez souscrit à l'assurance report, vous pourrez reporter votre inscription sur une autre date dans un délai maximum d'un an. Le report n'est possible que dans les cas suivants, sur présentation d'un justificatif : maladie grave (certificat médical), accident (certificat médical et ITT), décès d'un proche ascendant ou descendant (certificat décès).

Aucune autre raison ne pourra être acceptée. Les justificatifs doivent être fournis pour constituer le dossier.

● **BAGAGES :** Les bagages et affaires personnelles demeurent en permanence sous la propre responsabilité des stagiaires. L'Académie d'Enseignement Comportemental décline toutes responsabilités en cas de vol ou de perte.

● **RESPONSABILITÉ CIVILE :** L'Académie d'Enseignement Comportemental est couverte par une assurance responsabilité Civile Professionnelle qui couvre les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient être causés aux participants des stages par suite de carence ou de défaillance de leurs services. Néanmoins, l'Académie d'Enseignement Comportemental ne peut être tenue responsable des accidents qui seraient dus à l'imprudence ou à une erreur personnelle du stagiaire. Lors de l'acquisition de [votre licence fédérale](#), vous avez été ou serez informé(s) du contrat d'assurance inclus. Vous avez la possibilité de souscrire, en plus, [des garanties complémentaires en individuelle accident](#) conformément à l'article 38 de la loi 84-610 du 16/07/84, modifiée le 13/07/92 (contactez le Cabinet PEZANT 02.31.06.11.60).

● **INFORMATIQUE et PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES :** Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification quant aux informations informatiques vous concernant. Les données personnelles sont conservées selon un cahier des charges, fourni sur simple demande au secrétariat.

● **VACCINATIONS CHEVAL OBLIGATOIRES :** Vous devrez nous fournir la photocopie de la page de garde et la copie des feuillets de vaccinations de votre cheval, si vous faites le stage avec votre compagnon (de même si votre ado fait le stage).

● **ASSURANCES :** L'Académie d'Enseignement Comportemental a souscrit un contrat en responsabilité civile auprès de la compagnie : **GAN Assurances** sous le N° de police **A11530 181485645, 2 Rue d'Alençon, 14100 LISIEUX tel : 02 31 62 20 08.**

Le bénéficiaire est averti que le montant maximum de garantie pour son équidé est de 8 000 (huit mille) euros.

● **DIFFÉRENDS :** Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Lisieux ou de Caen sera seul compétent pour régler le litige.

● **LITIGE – MÉDIATION DE LA CONSOMMATION :**

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.612-2 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir : La Société Médiation Professionnelle : <http://www.mediateur-consommation-smp.fr/> / Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez.

[Les animaux personnels, chiens, chats, etc... ne sont pas admis au Domaine](#)

